

La revue des parents

POUR L'ENFANT VERS L'HOMME

N°441/AVRIL 2022

Présidentielle :

quel avenir pour l'école ?

ISSN : 0223-0232 / 2,28€



SANTÉ

Soigner l'endométriose
chez les jeunes filles

NOS ACTIONS

8 mars : la libre
disposition de soi !

LA PRÉVENTION MAE À L'ÉCOLE

AGRÉÉE PAR LE MINISTÈRE DE
L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS



Notre accompagnement

La MAE peut intervenir au sein de votre établissement pour mener des actions de prévention :
auprès des élèves, de la maternelle au lycée,
des parents, avec des rencontres-débats,
et **de vos équipes pédagogiques** à l'aide de formations et d'outils réalisés par la MAE.

THÉMATIQUES

ACCIDENTS DE LA VIE COURANTE ET GESTES DE PREMIERS SECOURS

Le Club des Super-Héros

3-11 ans • Support interactif en téléchargement
6-11 ans • Jeu pédagogique en ligne

VIOLENCES ENTRE PAIRS

Jeux de l'Oie "Non au harcèlement"

9-11 ans et 12-15 ans • Jeux de société
Maël le roi des bêtises
Dès 3 ans • Album

SÉCURITÉ SUR LE CHEMIN DE L'ÉCOLE

Maëva sur le chemin de l'école

Dès 3 ans • Album

SENSIBILISATION AUX ÉCRANS

Maël et Maëva, les écrans en toute tranquillité

Dès 3 ans • Album

ÉDUCATION À LA SANTÉ

mae.fr

Pour toute information, contactez la MAE
de votre département ou le 02 32 83 60 00.

L'expertise MAE au service de la prévention.

AP PREV 07-21 - Fédération MAE SOLIDARITÉ, association à but non lucratif régie par la loi de 1901,
sise 14 rue Moncey - 75009 Paris - Crédit photo : MAE



Toutes nos ressources
pédagogiques
et nos actions sur **mae.fr**



SOMMAIRE

5 Instantanés
10 Nos coups de cœur

13

Dossier

Présidentielle : quel avenir pour l'école ?

21

En pratique

ORIENTATION • Les auto-écoles recrutent !

SANTÉ • Soigner l'endométriose chez les jeunes filles

PSYCHO • Adoption : l'adolescence, un moment de vulnérabilité

ÉDUCATION • Les écrans : un peu, beaucoup, pas du tout

26

Décryptage

L'accident scolaire

28

Regards croisés

MÉLANIE GUENAI/PIERRE PRIOURET
Quelle place pour les maths dans les programmes scolaires ?

30

Initiative

Bouger en classe pour mieux apprendre

32

Nos actions

34

Portrait

Hugo Biolley

édito

Faire respecter les droits fondamentaux des familles réfugiées

“ Des bombardements, des colonnes de chars, des combats de rue, des millions de personnes fuyant leur pays. Un enfant réfugié toutes les secondes, selon les derniers chiffres de l'Unicef. La paix brisée et le retour de la guerre, une histoire que l'on croyait à jamais enterrée en Europe. Après la pandémie, le conflit en Ukraine éprouve la solidarité de chacun d'entre nous. Notre fédération, membre fondateur de Réseau éducation sans frontières (RESF), sera bien sûr aux côtés de toutes les familles touchées arrivant dans notre pays, et veillera à ce que l'ensemble de leurs droits fondamentaux soit respecté : l'hébergement d'abord, la scolarisation des enfants ensuite.

L'appel à la création d'un réseau citoyen d'alerte et d'entraide pour les familles d'enfants sans domicile, que la FCPE a lancé avec plusieurs associations de lutte contre le mal-logement, est plus que jamais d'actualité. Créer de nouvelles places d'hébergement et des logements accessibles aux plus pauvres, et permettant le respect de l'unité familiale, est une urgence absolue. Les pouvoirs publics ont la responsabilité d'y répondre. Aucun enfant ne doit aller à l'école après avoir passé la nuit dans la rue. Nous ne pouvons plus fermer les yeux.



CARLA DUGAULT
Co-présidente de la FCPE



NAGEATE BELAHCEN
Co-présidente de la FCPE

Revue de la Fédération des conseils de parents d'élèves (FCPE) IO8, avenue Ledru-Rollin. 75544 Paris Cedex 11 • Tél. : 01 43 57 16 16 • www.fcpe.asso.fr • fcpe@fcpe.asso.fr

RÉDACTION
Directrice de la publication et de la rédaction : Carla Dugault • Responsable de la revue : Laurence Guillermou • Rédactrice en chef : Alexandra Defresne •

Conception graphique : **CITIZENPRESS**
Rédactrices : Pauline Bandelier, Michèle Foin, Émilie Gilmer, Anne-Flore Hervé, Marianne Peyri. • Infographie : David Lory • Dessin p.34 : Bénédicte Govaert • Crédits photos : iStock.

PUBLICITÉ
Mistral Média, 22 rue Lafayette 75009 Paris • Tél. : 01 40 02 99 00 • mistralmedia.fr • Directeur général : Luc Leherécy.

IMPRESSION
Direct impression • 26 bis Boulevard de Beaubourg - 32, ZA Paris Est 77184 Émerainville
CPPAP : IO25 G 87187
Conformément à la loi n° 78 17 du 6 janvier 1978 informatique et libertés, chaque adhérent, abonné, assuré, dispose du droit d'information, de rectification et d'accès auprès de la FCPE.

Restons connectés !



Rendez-vous sur le site fcpe.asso.fr pour s'abonner à la Revue des Parents au tarif de 6 € (sans adhésion).

Suivez-nous sur



fcpe.nationale



fcpe.nationale

Des questions ?
Écrivez-nous



fcpe@fcpe.asso.fr

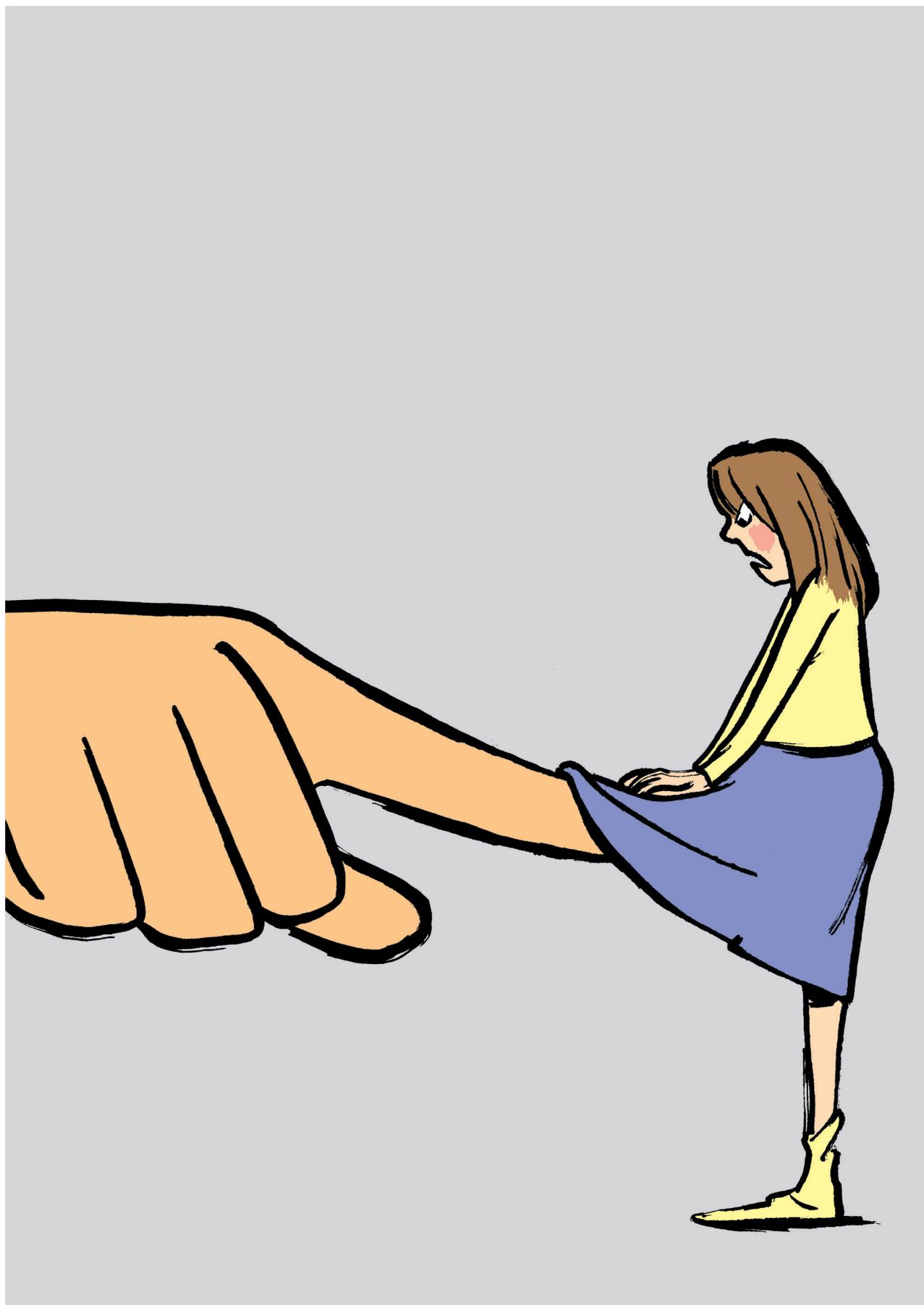
Pages spéciales départementales :
14, 45, 66, 69, 95.



Certifié PEFC
Ce produit est issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées.
pefc-france.org



#STOPINCESTE

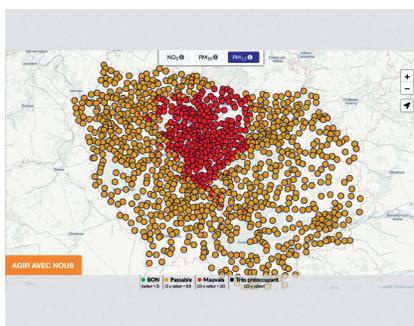


Instantanés

Une sélection d'**infos** pour vous accompagner

ÉTUDE

De l'air pour nos enfants



D'après une nouvelle étude de l'association **Respire** publiée mi-février, une grande majorité des 12 000 établissements scolaires de la région Île-de-France dépasse les recommandations de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) sur les particules fines (PM2,5) et le dioxyde d'azote (NO2), deux polluants dangereux pour la santé. Un appel à l'action est lancé aux élus pour répondre à cette urgence sanitaire. Respire réclame, entre autres, le financement des dispositifs de renouvellement de l'air, la généralisation des rues scolaires, une réfection des bâtiments scolaires. respire-asso.org

INITIATIVE

DONS DE PIANOS

Un piano dans l'établissement de vos enfants ? L'association Unissons récupère des pianos en bon état auprès de conservatoires, d'entreprises et de particuliers pour leur donner une seconde vie. Un piano peut ainsi équiper une salle polyvalente en primaire pour une chorale, un hall de collège, un foyer lycéen, un internat...

unissons.art



COLLECTES

La FCPE solidaire du peuple ukrainien

Dans un communiqué en date du 9 mars 2022, la FCPE a tenu à exprimer sa solidarité avec le peuple ukrainien. Encore une fois, force est de constater que ce sont les civils et particulièrement les enfants, qui sont les premières victimes de cette guerre. La fédération qui porte des valeurs humanistes, de paix et de combat contre toutes les formes de violence, apporte son soutien à tous les parents et aux 7,5 millions d'enfants ukrainiens, dont les conditions de vie ont été bouleversées et dont les droits fondamentaux, notamment celui à l'éducation, sont remis en cause par ce conflit.

Prévoir des dispositifs d'accompagnement scolaire

La FCPE appelle la communauté internationale et la France à intervenir d'urgence pour obtenir un arrêt immédiat

du conflit et la protection des populations civiles qui n'ont pu fuir et qui sont déjà durement touchées. La FCPE demande également qu'un accueil des enfants et adolescents soit prévu dans les écoles publiques, avec des dispositifs d'accompagnement scolaire et d'accompagnement psychologique des familles. Des collectes spontanées ont d'ores et déjà eu lieu un peu partout sur le territoire, via les antennes départementales FCPE et leurs conseils locaux. La FCPE invite ses adhérents à poursuivre leurs actions de solidarité à destination des réfugiés ukrainiens. À noter enfin : la FCPE a listé sur son site des ressources en ligne, afin que les parents puissent aborder ce sujet difficile avec leurs enfants s'ils en ressentent le besoin.



EN SAVOIR PLUS :
Internet fcpe.asso.fr



On en parle !

1. HARCELEMENT

Le harcèlement scolaire est désormais reconnu comme un délit pénal qui pourra être puni jusqu'à 10 ans de prison et 150 000 euros d'amende en cas de suicide ou de tentative de suicide de la victime harcelée. C'est ce que prévoit la loi visant à combattre le harcèlement scolaire publiée au *Journal officiel* du 3 mars 2022.

2. JEUX D'ARGENT



Malgré l'interdiction de vente chez les buralistes comme sur Internet, plus d'un jeune sur trois âgé de 15 à 17 ans a joué au moins une fois à un jeu d'argent, au cours des douze derniers mois, d'après une enquête de la Sedap et de l'Autorité nationale des jeux parue le 17 février 2022.

anj.fr

3. HECTAR

Le Comité de défense et de développement de l'enseignement agricole public, dont la FCPE est membre, s'est mobilisé en mars contre le projet de l'école Hectar dans les Yvelines porté par l'homme d'affaires Xavier Niel. « Nous refusons et dénonçons collectivement cette vision libérale de la formation professionnelle et d'une agriculture toujours plus productiviste. »



VIDÉOS

INITIER LES JEUNES AU DROIT

Entre les séries qui parlent d'avocats, les films qui racontent des procès et la façon dont les médias en parlent, on a toujours l'impression que le droit, c'est ça : « Objection, votre honneur ». La justice est une notion clé de la démocratie, mais souvent un peu floue pour la jeune génération. Depuis le 7 mars, lumni.fr a donc donné carte blanche à l'enseignante en droit, Camille Décode, pour sensibiliser les plus

jeunes au fonctionnement de notre système judiciaire. Dans une série de 20 épisodes, elle vulgarise, avec humour et clarté, des notions juridiques à partir de cas concrets et de situations quotidiennes. De quoi se constituer un premier lexique pour être incollable sur ses droits et ceux que l'on doit respecter. Le slogan de Camille : « Avoir des droits, c'est bien. Les connaître, c'est mieux ! » lumni.fr/programme/c-est-ton-droit



RAPPORT

Les mineurs non accompagnés, des enfants à protéger

Dans un rapport rendu public le 2 février 2022 intitulé « Les mineurs non accompagnés au regard du droit », la Défenseure des droits, Claire Hédon, fait le bilan de 10 ans d'interventions de l'institution pour rappeler le droit applicable. Elle réaffirme que tout jeune se disant mineur et isolé est un enfant à protéger, et doit être pris en charge à ce titre, ainsi que le stipulent la Convention internationale des droits de l'enfant et la Convention européenne des droits de l'homme. « Les mineurs non accompagnés sont trop souvent suspectés de fraude, perçus comme des étrangers en situation irrégulière, comme des majeurs, voire comme des délinquants », dénonce-t-elle. Trente-deux recommandations sont formulées afin de faire progresser l'effectivité des droits pour ces mineurs.

10 486
AU 10 DÉCEMBRE 2021,
10 486 mineurs non accompagnés ont intégré le dispositif de protection de l'enfance.



EN SAVOIR PLUS :
[Internet \[defenseurdesdroits.fr\]\(http://defenseurdesdroits.fr\)](http://Internet.defenseurdesdroits.fr)



PARRAINEZ!

Le parrainage est un levier durable et efficace
pour protéger les enfants démunis
et les sortir de la pauvreté.

#STOPALAPAUVRETEDESENFANTS,

unenfantparlamain.org



Et si votre enfant partait en colo ?

#Un programme riche et varié #Des animateurs qualifiés
#Des séjours adaptés aux besoins d'accompagnement de chacun

REMISE

-5%

AVEC LE CODE*
COLORP2022

Quelle parité dans les médias lycéens ?

COMMENT L'ÉCOLE S'ÉLOIGNE DE SES ENFANTS
DR PATRICE HUERRE
L'ALERTE D'UN PÉDOPSYCHIATRE

ESSAI

TALENTS IGNORÉS

L'école française produit quelques très bons élèves, mais laisse sur le bord du chemin beaucoup d'autres dont la créativité, l'inventivité, les talents sont ignorés. Comme si, en dehors des opérations cognitives, rien ne comptait vraiment. Le pédopsychiatre Patrice Huerre lance un cri d'alerte et dit ici l'impérieuse nécessité de reconstruire les missions de l'école.

Éd. Nathan, 14,90 €.

TRIBUNE

Plus un gosse à la rue !

Le 1^{er} février 1954, l'abbé Pierre avait trouvé les mots justes pour toucher les Français et les appeler à la mobilisation : « Grâce à vous, aucun

homme, aucun gosse ne couchera ce soir sur l'asphalte ou les quais de Paris. » Et pourtant, 68 ans et 10 jours plus tard, ce drame quotidien resurgit : chaque matin en France, des enfants vont à l'école après avoir passé la nuit à la rue. Une situation intolérable que dénonce, dans une tribune publiée le 10 février 2022 dans *Libération*, un collectif d'associations, parmi lesquelles la FCPE, la Fondation Abbé-Pierre ou encore le collectif lyonnais Jamais sans toit. En laissant ses enfants à la rue, la France ne respecte pas la convention internationale des droits de l'enfant et le code de l'action sociale et des familles. Les organisations de lutte contre le mal-logement et les parents d'élèves appellent à la création d'un réseau citoyen d'alerte et d'entraide pour les familles d'enfants sans domicile.



EN SAVOIR PLUS :

Internet liberation.fr/idees-et-debats/tribunes/2/

7 Observatoire des pratiques de presse lycéenne, dont la FCPE fait partie, s'est

interrogé sur la place des filles et des garçons au sein des rédactions des médias lycéens. Et les résultats de l'enquête, publiés en janvier 2022, sont sans appel : les filles se taillent la part du lion. Elles sont 70 % à occuper le poste de rédactrice en chef. Dans un 2^e temps, chaque rédaction participante a indiqué les thématiques les plus traités par chacun, chacune en fonction du genre. Sur les cinq sujets les plus abordés (culture, vie du lycée, société, actualité et environnement), les filles sont majoritaires, laissant aux garçons le sport et les jeux vidéo. Côté format, les interviews restent à la main des filles avec 47 votes contre 26 pour les garçons. À noter également, que dans 58 % des cas, l'accompagnement du média est assuré par une femme, surtout des professeurs documentalistes.

Faire confiance aux garçons

Cet aperçu statistique quant à l'implication des filles et des garçons montre que les écarts restent nombreux. Les filles semblent être plus investies dans les rédactions. L'Observatoire encourage à mettre en place des outils permettant



d'assurer davantage de parité, de débattre de la place des femmes et des hommes dans la presse professionnelle, et d'inciter les personnes encadrantes à faire autant confiance aux filles qu'aux garçons. Enfin, l'enquête a été une fois de plus l'occasion de montrer que le poste de responsable de publication est majoritairement attribué à un adulte dans 76 % des cas (dont 45 % au professeur), contre 24 % à un élève. Malgré de nouvelles dispositions légales – la circulaire n°02-026 du 1^{er} février 2022 –, la situation n'a pas beaucoup évolué.



EN SAVOIR PLUS :

Internet obs-presse-lyceenne.org

VADEMECUM

Rendez-vous manqué pour l'EMI

Face à l'accroissement des flux d'informations,

le ministre de l'Éducation nationale a annoncé le 24 janvier 2022 un renforcement de l'éducation aux médias et à l'information (EMI), pour développer les capacités d'analyse et de discernement des élèves. Mais l'initiative s'est finalement limitée à la publication d'une circulaire et d'un Vademecum, et à la nomination d'un référent dans chaque académie. Les professeurs documentalistes restent sur leur faim. Il n'y a pas de cadre clair pour l'EMI, qui passerait par un horaire dédié dans chaque cycle scolaire. Et l'EMI reste une « éducation à » et non un enseignement, contrairement aux enseignements transversaux récemment créés que sont l'EMC (Enseignement moral et civique) et les SNT (Sciences numériques et technologie).



EN SAVOIR PLUS :

Internet education.gouv.fr/bo/22/Hebdo4/MENE220237OC.htm

Nos coups de cœur

Expos sympas, films à voir, bouquins à lire, sites à visiter...
des idées **pour toute la famille** !



© E Laurent-EPPDCS - 77

SCIENCES

FRAGILE !

Manipuler des objets fragiles, tester des matériaux délicats, expérimenter la chute, se sentir vulnérable. L'exposition *Fragile !* de la Cité des sciences et de l'industrie à Paris invite les 2-6 ans à explorer cette notion essentielle. Les situations de fragilité ne permettent-elles pas de découvrir en nous des ressources insoupçonnées et de nous renforcer ?

Internet cite-sciences.fr

PODCAST

Les garçons

« C'est quoi être un garçon en 2022 ? » Notre podcast fétiche, *Entre*, de Louie Média revient avec une troisième saison qui donne la parole à cinq garçons de 10 à 15 ans, de milieux et de cadres de vie différents. Et nous permet d'entrevoir quelles seront les masculinités de demain.

Internet louiemedia.com/entre



© Fondation J.M.P. pour L.P.P.

EXPOSITION

LE PETIT PRINCE

Inédit : le manuscrit original du Petit Prince, conservé à New York, à la Morgan Library & Museum, est présenté à Paris pour la première fois ! Autour, 600 pièces célèbrent les multiples facettes d'Antoine de Saint-Exupéry, écrivain, poète, aviateur, explorateur, journaliste... Un message d'espoir humaniste plus que jamais d'actualité.



madparis.fr
Jusqu'au 26 juin 2022

PHOTOGRAPHIE

Simone Veil

Seize panneaux immersifs, installés dans le hall Defrasse de Citéco, explorent la vie de Simone Veil et son parcours politique européen, alliant archives photographiques issues du fonds photo de *Paris Match*, et extraits sonores des principaux discours ayant ponctué la très riche carrière politique de cette femme exceptionnelle.

Internet citeco.fr



CINÉMA

ICARE

Sur l'île de Crète, Icare, le fils du grand inventeur Dédale, fait une étrange découverte : un enfant à tête de taureau y est enfermé sur l'ordre du roi Minos. En secret de son père, Icare se lie d'amitié avec le jeune minotaure nommé Astérian. Mais le destin bascule quand ce dernier est emmené dans un labyrinthe... Pour les fans de mythologie grecque !

Sortie 30 mars 2022.

Allons Enfants

DOCUMENTAIRE

Des élèves des quartiers populaires parisiens intègrent la section hip hop du lycée Turgot. Une expérience unique en France, filmée par Thierry Demaizière et Alban Teurlai, qui permet à des jeunes lycéens de suivre un double parcours d'excellence scolaire et artistique. Une mise en lumière sur des scolarités compliquées dues à des difficultés familiales hors normes, mais aussi

des moments de danse d'une énergie incroyable. Les jeunes danseurs se livrent sur leurs souffrances et expriment aussi toute leur détermination à réussir socialement et à vivre de leur passion, encouragés par une équipe éducative toujours bienveillante.

Sortie 6 avril 2022. Durée : 1h54.



ROMAN



Les Longueurs

Dans ce roman, Lili est sous l'emprise d'un pédocriminel. Claire Castillon va droit au but, et met le lecteur face à la vérité crue. Un livre d'utilité publique pour que les mères sauvent leur enfant.

À partir de 15 ans. Éd. Gallimard scripto, 10,50 €.



CLIMAT

RENDEZ-VOUS AUX JARDINS

Le ministère de la Culture renouvelle pour la 19^e année les Rendez-vous aux jardins qui auront lieu les 3, 4 et 5 juin 2022, sur le thème « Les jardins face au changement climatique ». Cette manifestation met en valeur, depuis son origine en 2003, l'art du jardin et le rôle essentiel qu'il joue pour notre bien-être, tant en ville qu'en milieu rural. Dans les 2300 parcs et jardins de France, jardiniers, botanistes, paysagistes vous attendent pour échanger sur leurs pratiques qu'ils adaptent face au dérèglement climatique et à ses effets désastreux.

+ rendezvousauxjardins.culture.gouv.fr



#HLM

Quand elles sont sorties de terre, les barres HLM étaient regardées comme des merveilles architecturales et des foyers modernes. Leurs habitants nous racontent...



EXPO

LA VIE HLM

Voici une exposition présentée *in situ*, dans la barre Groperrin de la cité Émile-Dubois, communément appelée « les 800 » depuis sa construction, en 1957, à proximité immédiate du Fort d'Aubervilliers. Une expérience immersive dans le quotidien et les parcours de quatre familles qui ont habité la cité des années 1950 aux années 2000.

laviehlm-expo.com



CARTES POSTALES

ON EST BIEN ARRIVÉS

Parmi une collection de 3 000 cartes postales sur les cités HLM qu'il a accumulées pendant trente ans, le sociologue Renaud Epstein en a sélectionné 64, les plus « parlantes », pour éditer un ouvrage illustré. Il montre la diversité du bâti, l'empreinte du paysage, et par le biais des quelques versos des cartes, un aperçu de la vie des habitants par eux-mêmes. Beau et étonnant !

Éd. Le Nouvel Attila, 18 €.



PODCAST

ARGENTEUIL

Créations sonores, jardins participatifs, œuvres monumentales... De nombreux projets culturels sont réalisés avec les locataires de Toit et Joie (groupe Poste Habitat), bailleur social de 15 000 logements en Île-de-France. À écouter la série de podcasts « À la recherche de la légende d'Argenteuil » réalisée avec les locataires de la résidence Urillo, qui met en lumière les histoires des résidents au travers d'un récit fantastique.

sceneculturellehlm.com

© Groupe Poste Habitat



1

Il • elle défend les droits de tous les enfants de l'école.

2



Il • elle recueille l'avis des parents pour porter leur voix en conseil d'école, en conseil de classe ou en conseil d'administration.

3

Il • elle sait qui contacter au bon moment pour les petits et grands problèmes qui surviennent à l'école.



LES 5 ACTIONS CLES DU PARENT DELEGUE

fppe

4



Il • elle est soutenu • e dans ses initiatives par un réseau national et il • elle peut impulser pétitions, manifestations quand cela est nécessaire.

5

Il • elle organise la solidarité pour favoriser la gratuité de l'éducation.





3 BONNES RAISONS

DE LIRE CE DOSSIER !

1. Démêler le vrai du faux dans les propositions
2. Faire le point sur la mandature Macron.
3. Diffuser le projet de la FCPE.

Présidentielle : quel avenir pour l'école ?



Objet d'une conception passéiste ou de propositions utopistes, **le sujet de l'éducation est maltraité** durant cette campagne. Il devrait pourtant occuper une place centrale compte tenu des enjeux qu'il comporte. La FCPE entend le rappeler aux candidats.

Texte :
ÉMILIE GILMER

Que disent les candidats ?



En scrutant les programmes, des idées fortes apparaissent et des tendances se dessinent. Tour d'horizon – non exhaustif – de ce que disent les candidats sur l'éducation, avec l'éclairage de Marie Duru-Bellat, sociologue de l'éducation.

Les apprentissages

- **À gauche de l'échiquier**, les candidats proposent entre autres « d'encourager la coopération entre pairs » (**Yannick Jadot, Jean-Luc Mélenchon, Anne Hidalgo**) et de « réduire massivement les effectifs par classe » (**JL Mélenchon et Fabien Roussel**).
- **À droite de l'échiquier**, la suppression du collège unique domine. La proposition est clairement avancée par **Marine Le Pen et Éric Zemmour**. La première souhaite autoriser « l'apprentissage à partir de 14 ans » et le second, « proposer une voie professionnelle dès 14 ans. » **Valérie Pécresse** propose quant à elle un « examen d'entrée au collège pour créer des classes de 6^e de consolidation. »

L'analyse de Marie Duru-Bellat

« On distingue d'emblée deux grandes familles de candidats : ceux qui préservent l'idée de mixité scolaire et tentent d'innover et ceux qui veulent revenir à une époque antérieure (en réinstallant des classes de niveaux ou des filières professionnelles précoces). Certains osent même suggérer l'apprentissage à 14 ans, alors que l'expérience nous montre que c'est un échec. Nos voisins européens y ont d'ailleurs renoncé. »

Le système éducatif

- **A. Hidalgo** parle de « casser les ghettos scolaires via l'adoption d'un « plan mixité » dans chaque département. »
- **JL Mélenchon** suggère de « réserver les fonds publics à l'école publique en abrogeant la loi Carle¹. »
- **Emmanuel Macron et V. Pécresse** privilégient tous deux l'idée de donner davantage d'autonomie aux établissements scolaires et aux équipes pédagogiques.

L'analyse de Marie Duru-Bellat

« Déléguer aux échelons locaux semble être pour certains la réponse à tous les maux. Mais cette idée, très naïve, selon laquelle plus on décentralise, plus on est efficace, est démentie par l'expérience des pays anglo-saxons. Il est par ailleurs assez facile de suggérer la régionalisation quand on est du côté des « bien dotés », en Île-de-France par exemple. »

L'accueil des élèves porteurs de handicap à l'école apparaît dans l'ensemble des programmes, à l'exception d'Éric Zemmour qui évoque une « obsession de l'inclusion ».

Les missions des enseignants

- **La revalorisation des salaires** est évoquée par tous les candidats de gauche. Ces mêmes candidats proposent d'instaurer un service d'enseignants remplaçants (**Y. Jadot et JL Mélenchon**) et de mettre en œuvre un plan de pré-recrutement ouvert dès l'année de terminale (**JL Mélenchon, F. Roussel**).
- **É. Zemmour** suggère, lui, d'« accélérer la progression des carrières au mérite. »
- **E. Macron, comme Nicolas Dupont-Aignan**, souhaite lier la rémunération des enseignants à leur investissement.

L'analyse de Marie Duru-Bellat

« La rémunération au mérite est une idée qui trouve un écho auprès d'un certain électorat. Pour autant, elle est inapplicable, puisque personne n'a jamais su mesurer le mérite des enseignants. Ce genre de proposition rappelle à quel point les programmes sont des messages que l'on transmet aux électeurs, bien plus que des idées de fond. »

L'école inclusive

- **L'accueil des élèves** porteurs de handicap à l'école apparaît dans l'ensemble des programmes, à l'exception d'**É. Zemmour** qui évoque une « obsession de l'inclusion ».



900

L'ÉCOLE COMPTE À PEINE 900 médecins pour 12 millions d'élèves. Un tiers des postes sont vacants, soit 500 praticiens manquants.

« Il y a un clivage très net entre ceux qui souhaitent sécuriser les droits des parents et ceux qui envisagent cette question sous l'angle de la sanction. »

MARIE DURU-BELLAT, SOCIOLOGUE

- **Y. Jadot** propose de « former les enseignants à des pédagogies adaptées » et **F. Roussel** suggère de « recruter 90000 AESH⁽¹⁾, sous statut de la fonction publique et avec une vraie formation. » **JL Mélenchon**, **M. Le Pen** et **N. Arthaud** comptent également embaucher plus de personnels.

L'analyse de Marie Duru-Bellat

« Tout le monde (ou presque) est d'accord avec cette idée d'inclusion mais personne ne dit précisément comment faire. L'accueil des enfants en situation de handicap suppose une compétence technique que les enseignants n'ont pas, ce qui génère des situations très compliquées. C'est un débat de société qui mérite davantage d'attention et d'implication. »

La santé scolaire

- **Y. Jadot** parle de « renforcer une éducation à la santé dès le plus jeune âge, tenant compte de l'alimentation, de l'activité physique régulière, mais également une prévention contre toutes les addictions. »
- **JL Mélenchon** évoque le recrutement de « 6000 médecins, infirmières, psychologues scolaires et assistants sociaux afin de permettre à tous les enfants de bénéficier d'une visite médicale annuelle. »
- **V. Péresse** suggère de « confier la gestion de la médecine scolaire aux départements ».

L'analyse de Marie Duru-Bellat

« La santé scolaire a toujours été une préoccupation plutôt « de gauche », dans la mesure où les enfants des milieux favorisés bénéficient chez eux du soin nécessaire. On observe d'ailleurs que V. Péresse se tourne une nouvelle fois vers une autorité locale pour lui en déléguer la tâche. »

Les parents d'élèves

- **JL Mélenchon** propose de « créer un statut des parents d'élèves délégués donnant droit à la formation et à congé de représentation opposable à l'employeur. »
- **À droite de l'échiquier**, on met surtout l'accent sur la responsabilisation des parents via « la suppression du versement des aides sociales aux parents de mineurs récidivistes en cas de carence éducative manifeste » (**M. Le Pen**) ou « la suspension des allocations familiales des parents d'élèves perturbateurs ou absentéistes. » (**É. Zemmour**, **N. Dupont-Aignan**)

L'analyse de Marie Duru-Bellat

« Les propositions font ici apparaître un clivage très net entre ceux qui souhaitent sécuriser les droits des parents et ceux qui envisagent cette question essentiellement sous l'angle de la sanction. »

La voie professionnelle

- **V. Péresse** entend « confier les lycées professionnels aux Régions. »
- **A. Hidalgo** souhaite « permettre l'apprentissage et l'alternance dans tous les domaines tout au long de la vie » quand **M. Le Pen** propose de « développer massivement l'alternance dans l'artisanat, le secteur public et privé. »
- **F. Roussel** et **JL Mélenchon** s'accordent sur l'idée de « rétablir le bac professionnel en 4 ans ». Ce dernier suggère aussi de « supprimer les aides à l'apprentissage versées aux entreprises. » **P. Poutou** s'engage à ce qu'aucun salaire d'apprenti ne soit en dessous du Smic.

L'analyse de Marie Duru-Bellat

« JL Mélenchon, qui a été ministre délégué à l'enseignement professionnel, remet en chantier une « vieille » idée de gauche qui est celle du « tout scolaire », via la suppression des aides aux entreprises. C'est un peu schématique... Il veut par ailleurs créer des classes supplémentaires dans les lycées professionnels, mais il ne dit pas comment attirer les jeunes vers ces filières qui ont aujourd'hui un fort problème d'attractivité. »

Les défis de demain

- **Éducation au numérique**, généralisation de l'usage des logiciels libres... **Y. Jadot**, **JL Mélenchon** et **A. Hidalgo** évoquent la question du numérique à travers différentes propositions.
- **JL Mélenchon** envisage aussi « un plan d'équipement en capteurs de CO₂ et en purificateurs d'air de l'ensemble des salles de classe » et la « végétalisation des cours de récréation. »

L'analyse de Marie Duru-Bellat

« Plusieurs chantiers prioritaires ne sont quasiment pas évoqués par les candidats. L'idée de formation tout au long de la vie, notamment, pour chaque élève. Repenser les parcours en facilitant la reprise d'études, le changement de voie, les passerelles entre filières – bref en évitant l'effet « tunnel » dans lequel les élèves français se sentent enfermés – permettrait aux élèves, et à leurs parents, d'envisager plus sereinement l'avenir. »

(1) Loi qui vise à garantir la parité de financement entre les écoles élémentaires publiques et privées sous contrat

(2) Accompagnants des élèves en situation de handicap



RETROUVEZ SUR NOTRE SITE une infographie comparative des programmes des douze candidats pour l'éducation. Un panorama qui permet de voir en un clin d'œil les mesures qu'ils envisagent, classées par thématique. fcpe.asso.fr



Paris (75)

Sur le terrain ...



Quelles sont les revendications de la FCPE pour l'avenir de l'école ? Plus que jamais, elle défendra son projet éducatif, qui reste toujours d'actualité. Interview croisée de Carla Dugault et Nageate Belahcen, coprésidentes.

Quel est votre regard sur la place de l'éducation dans cette campagne ?

Nageate Belahcen : « Le constat est que les candidats survolent les questions éducatives, il n'y a pas de « plan », il n'y a pas de programme en profondeur. Aucun ne semble avoir pris la mesure de la tâche à accomplir. C'est problématique car l'école est au centre de la société. Former les futurs citoyens est un enjeu majeur pour l'avenir d'un pays.

Carla Dugault : Mon sentiment est que pour l'instant, du fait de la pandémie et de la guerre en Ukraine, l'ensemble de la campagne est inaudible. Les candidats comme les Français sont happés par autre chose. Mais au-delà de ça, l'éducation apparaît comme une non-priorité pour les candidats. Cela s'explique essentiellement, à mon avis, par un manque de connaissance de l'école publique, une déconnexion avec le terrain.

Comment expliquez-vous cette « déconnexion » ?

N.B. : Il y a un décrochage des politiques vis-à-vis de la « base », la société civile, les citoyens que nous sommes. Le taux d'absentéisme est révélateur, les gens aspirent à autre chose, veulent du concret. On ne peut pas construire une politique éducative sans s'appuyer sur la réalité du terrain. Or, il y a un vrai souci de dialogue dans le pays. Les réformes sont menées sans concertation. On consulte pour dire « on a consulté », mais on ne travaille pas réellement main dans la main avec la communauté éducative.

C.D. : Le grand problème est que l'école est à la traîne par rapport à l'évolution de la société. Prenez le numérique : aujourd'hui, les établissements scolaires sont très peu ou mal équipés, on l'a constaté au moment du confinement. De même, la question du bien-être et de la santé des enfants est délaissée. Un

exemple frappant est celui de la qualité des repas à la cantine. Alors que la société française progresse (valorisation des circuits courts, introduction du bio dans la restauration d'entreprise), la restauration scolaire, elle, est négligée. « L'école réinventée », que la FCPE appelle de ses vœux, commence par là : donner de vrais moyens à l'école pour affronter les défis actuels et à venir.

Cette école « réinventée » s'appuie sur quelles revendications ?

C.D. : Nous avons défini dix revendications (lire l'encadré) que nous allons transmettre aux candidats. La première concerne le système scolaire : nous souhaitons rappeler la nécessité de la présence de l'école publique sur tous les territoires. La FCPE porte depuis de nombreuses années cette revendication mais elle n'a jamais été aussi prégnante, car il y a aujourd'hui des territoires où les familles ne peuvent pas inscrire leur enfant dans un établissement public, faute d'offre.

N.B. : Il est urgent de réaffirmer que l'école publique est un bien commun qu'il faut protéger. On a de plus en plus l'impression que l'école publique est mise en concurrence avec l'école privée. Dans certains départements, le privé reçoit même davantage de financements que le public, ce qui est absolument anormal.

En ce qui concerne les apprentissages, que réclame la FCPE ?

C.D. : L'urgence est de réduire le nombre d'élèves par classe afin de favoriser les apprentissages avec un accompagnement réel pour chaque élève.

N.B. : On nous dit qu'on a dédoublé les classes de CP-CE1 en zone prioritaire. Certes, mais cela concerne un nombre limité d'élèves. Si on voulait vraiment des résultats, il faudrait le faire partout. Par ailleurs, la problématique du manque de remplacements s'est démultipliée pendant la crise sanitaire. On s'est retrouvé dans des situations ubuesques où l'on « déshabillait » une école pour en habiller une autre. Or, il n'a jamais été prévu de rajouter des brigades de remplaçants. La réalité est que l'Éducation nationale peine à recruter, c'est bien le signe que l'on est arrivé au bout d'un système et qu'il est urgent de trouver des solutions. Il ne s'agit pas d'annoncer des recrutements pour annoncer des recrutements. Il faut un véritable plan de revalorisation des métiers de l'enseignement pour remédier à cette pénurie, sans quoi on va au

LES 10 REVENDICATIONS DE LA FCPE

POUR « UNE ÉCOLE RÉINVENTÉE PAR CEUX QUI LA VIVENT »

- 1. Exiger que l'école publique soit présente sur tous les territoires**
- 2. Réduire les effectifs par classe pour favoriser les apprentissages**
- 3. Mettre fin à l'exclusion définitive des élèves pour des problèmes disciplinaires**
- 4. Garantir la présence d'un enseignant devant chaque élève**
- 5. Améliorer l'accueil des enfants en situation de handicap**
- 6. Sauver la santé scolaire**
- 7. Enseigner le droit dès l'école maternelle pour lutter contre les discriminations**
- 8. Renforcer le statut de parent délégué**
- 9. Faire en sorte que le lycée ne « trie » plus les élèves selon leur appartenance à une filière générale, technologique ou professionnelle, en les enfermant dans telle ou telle voie**
- 10. Préserver la gratuité de l'école**

devant de très grandes difficultés dans les années à venir.

On a beaucoup parlé d'école inclusive ces derniers temps, que propose la FCPE ?

C.D. : La priorité est d'accentuer la politique d'accueil, notamment des élèves en situation de handicap. Aujourd'hui encore, c'est un parcours du combattant pour obtenir un accompagnement, c'est absolument anormal. L'un des leviers est la revalorisation du statut d'AESH⁽¹⁾, c'est-à-dire une vraie reconnaissance et une vraie formation, car leur mission est indispensable pour bien accueillir ces enfants. La loi indique que l'école est inclusive mais, faute de moyens, il y a un gros décalage entre les textes et ce qui se passe sur le terrain.

N.B. : Notons aussi que l'école inclusive va au-delà du champ du handicap, puisque c'est une école qui prend soin des plus fragiles, qui prend soin de toutes les minorités. Ce terme englobe, par exemple, les enfants allophones⁽²⁾. Avec la guerre aux portes de l'Europe, et l'arrivée en France de nombreux réfugiés ukrainiens, comment va-t-on accueillir ces enfants au sein de l'école publique ? Cette question nous met face à une urgence : sortir enfin des discours et de l'affichage pour que le mot inclusif prenne tout son sens.

(1) Accompagnant d'élèves en situation de handicap

(2) Enfant dont la langue maternelle est une langue étrangère



EN SAVOIR PLUS :

Retrouvez l'intégralité des propositions de la FCPE sur notre site internet fcpe.asso.fr

Cette mandature a durablement compromis l'idée même de réforme

C'est l'heure du bilan pour la mandature Emmanuel Macron/Jean-Michel Blanquer.

Par quelles décisions a-t-elle été marquée ? Pour quels effets ? Le point de vue de Philippe Watrelot¹, professeur agrégé de sciences économiques et sociales.



© Laurence Guillemou

Votre sentiment général sur cette mandature ?

Chaque année, je demande aux internautes qui suivent mon blog (philippe-watrelot.blogspot.com) de résumer l'actualité éducative en trois mots. Lors de mon dernier sondage, les mots les plus cités sont défiance, mépris et mensonge. C'est assez parlant. En réalité, la mandature Blanquer, c'est d'abord un style de gouvernance : vertical, autoritaire, à la limite du déni et du mensonge.

Qu'entendez-vous par « gouvernance verticale » ?

La manière, par exemple, dont les 52 versions du protocole sanitaire ont été imposées aux établissements sans concertation, et avec une impréparation dont l'épisode d'Ibiza est emblématique. Aujourd'hui, enfin, Jean-Michel Blanquer perd son totem d'immunité médiatique (cf. les couvertures complaisantes auxquelles il a eu droit au long de son mandat). Sa

politique lui revient comme un boomerang. Exemple : on apprend qu'il y a de moins en moins d'élèves qui font des maths à cause de sa réforme du lycée. Il ne convainc plus personne, y compris ses anciens soutiens.

Et le dédoublement des CP-CE1 en Rep+, n'est-ce pas à mettre à son crédit ?

C'est plutôt une bonne idée en soi. Mais on sait qu'il aurait fallu 7000 postes supplémentaires pour faire les choses correctement. Or, selon la vieille logique du « déshabiller Pierre pour habiller Paul », on est allé chercher dans les classes de CE2-CM1 les enseignants manquants. Ce qui a abouti à augmenter le nombre d'effectifs par classe à certains endroits. On est dans une logique bureaucratique, mais aussi une logique économique. Prenez la réforme du lycée : c'est une réforme qui, en supprimant les filières, conduit à économiser des postes.

Le plan mercredi et les vacances apprenantes ?

Globalement, il s'agit de dispositifs qui existaient déjà sous d'autres formes. Ceci étant, c'est une grande constante de l'Éducation nationale que de redécouvrir des dispositifs qui existaient déjà.

Il n'y a donc rien à repêcher...

Jean-Michel Blanquer fait l'unanimité contre lui. Le problème, c'est ce que révèle cette unanimité. La défiance a atteint un tel niveau, que cette mandature a durablement compromis l'idée même de réforme. Beaucoup d'enseignants la perçoivent aujourd'hui directement comme une remise en question de leur travail. Il y a un réflexe d'autodéfense qui s'est mis en place. C'est pourquoi demain, l'enjeu majeur sera de « panser » l'école avant de la « penser ». Pour l'heure, l'idée même de transformation du système est devenue inaudible chez les enseignants.

(1) Auteur de « Je suis un pédagogue : gommer les clichés, construire une meilleure école », éd. ESF sciences humaines, 2021.



Quelques pistes pour parler des élections avec ses enfants

• La BD « L'élection présidentielle, les enfants passent à l'action ! »

Jules, 9 ans, et Mei, 12 ans, ne sont pas amis, mais aiment tous deux se réfugier sur un terrain vague perdu derrière leur immeuble lorsque le tumulte de la ville est trop fort. Problème : une entreprise de construction s'apprête à le raser... Alors la campagne présidentielle bat son plein, Jules et Mei contactent les candidats, et apprennent à leurs côtés le fonctionnement de notre démocratie : qu'est-ce qu'un programme ? Qui décide quoi ? Qui vote, et comment ? (Éd. Milan, à partir de 8 ans).

• La vidéo « 1 jour, 1 question » avec Lumni de France Télévisions

Ce module répond chaque jour à une question d'enfant en lien avec l'actualité, en une minute et trente secondes. L'objectif est d'aider l'enfant à construire son propre raison-

nement et à obtenir les clés qui lui permettront de se forger sa propre opinion. Retrouvez l'épisode « C'est quoi la campagne présidentielle ? ». Instructif !

lumni.fr/video/c-est-quoi-la-campagne-presidentielle

• Le podcast « Moi président(e) ! »

La maison de production audio Kidsono lance un podcast politique qui donne la parole aux enfants de 4 à 12 ans, sur les différentes thématiques abordées durant la campagne. Un nouvel épisode est à écouter tous les mercredis matins, qui permet aux enfants de s'exprimer sur des sujets variés tels que le climat, l'égalité fille-garçon, le harcèlement scolaire, etc. Le podcast est disponible gratuitement sur kidsono.studio et toutes les plateformes de podcast (Spotify, Deezer, Apple Podcast).

« L'abaissement de la majorité électorale de 18 à 16 ans figure aux programmes de trois candidats à l'Élysée : A. Hidalgo (PS), Y. Jadot (EELV) et JL Mélenchon (FI). »

FAQ DES PARENTS

LES FRANÇAIS SONT-ILS INTÉRESSÉS PAR CETTE CAMPAGNE ÉLECTORALE ?

À l'heure où l'on écrit ces lignes, la réponse est pour le moins mitigée. Comme le relevait le journal Le Monde le 3 février 2022, « seul un Français sur deux a récemment évoqué la campagne présidentielle avec ses proches » (selon un sondage IFOP réalisé fin janvier). Pire : on apprend que « l'institut Ipsos enregistre une chute d'intérêt de dix points pour l'élection par rapport à janvier 2017. »

COMMENT LA FCPE PEUT-ELLE LUTTER CONTRE LA DÉPOLITISATION AMBIANTE ?

« Une organisation comme la nôtre, qui œuvre chaque jour sur le terrain, auprès des familles, a la capacité de renouer le lien entre les citoyens et les politiques, rappelle Nageate Belahcen, coprésidente de la FCPE. C'est pourquoi nous comptons rappeler aux candidats qu'ils ont intérêt à s'appuyer sur notre expertise s'ils veulent retrouver la confiance des électeurs. » Très concrètement, la FCPE entend interpellier les candidats pour leur demander de s'engager sur ses revendications. « Nos propositions doivent être entendues, insiste Carla Dugault, également coprésidente. Car on est le porte-voix, non seulement de tous les adhérents de la fédération, mais de tous les parents qui sont en attente d'une amélioration du système éducatif français. »

UNE IDÉE POUR SUIVRE LES COULISSES DE CETTE CAMPAGNE ?

Carnets de campagne, éd Dargaud et le Seuil, à paraître le 13 mai 2022. Six autrices et auteurs de bandes dessinées vont suivre de l'intérieur la campagne des principaux candidats à la présidentielle de 2022. Leur « reportage » sera publié dans un recueil, dès le mois de mai, après le second tour.

T'AS TES RÈGLES, ET ALORS ?



POUR UNE DISTRIBUTION GRATUITE DES PROTECTIONS HYGIÉNIQUES DANS TOUS LES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES.

fipe



Les auto-écoles recrutent des moniteurs

Confrontées à de nombreux postes vacants, **les auto-écoles sont en quête d'enseignants de la conduite, un métier qui repose sur l'humain et le plaisir de la transmission.**

Texte : MARIANNE PEYRI

« **J'** ai découvert ce métier à 18 ans en travaillant avec mon père qui tenait une auto-école. J'ai adoré d'emblée le contact avec les élèves et la diversité des rencontres. Même si j'ai eu une licence en informatique, j'ai préféré faire ce métier qui repose avant tout sur l'humain, c'est bien plus marrant », témoigne Bruno de Goloubinow, qui exerce depuis 2018, dans plusieurs auto-écoles d'Île-de-France et qui se plaît à démonter les clichés notamment de « routine » attachés à cette profession. « Il faut en effet trouver des stratégies de pédagogie selon le profil de chaque élève, son âge, s'ils sont plus ou moins à l'aise dans le manuel ou la théorie... », constate cet homme de 34 ans dont 80% de l'emploi du temps est partagé entre leçons sur le code de la route et cours de conduite. « Cela sous-tend en effet des pédagogies différentes, l'une qui s'appuie sur les connaissances, le raisonnement, la prise de décision, l'autre, sur l'action et la pratique ». Le reste de son emploi du temps comprend également de l'accompagnement des candidats aux examens, de la gestion administrative des dossiers et le suivi de fiches péda-

gogiques. « C'est très varié », précise Bruno, qui décrit un métier loin d'être « statique ». « Étant aussi enseignant pour le permis moto, je suis plutôt en train de courir sur la piste que de rester assis. »

Une formation rapide et accessible

Le parcours d'accès à cette profession, qui se féminise de plus en plus, peut être relativement rapide. Une formation d'un an, dispensée partout en France, soumise à une épreuve d'admissibilité, permet d'obtenir un titre professionnel (TP). Des jeunes sans diplômes peuvent aussi la suivre, via des contrats de professionnalisation proposés par de grands réseaux d'auto-écoles. « Cette formation d'un an peut être complétée par une seconde année pour être formateur dans des entreprises ou des écoles pour des séances d'éducation routière ou par des modules plus spécialisés pour les permis deux-roues, bus, camions..., qui impliquent des compétences techniques spécialisées », ajoute Bruno qui se réjouit par ailleurs de la reprise, cette année, des aides financières de l'État qui permettent d'alléger des



3 QUESTIONS À SE POSER

1. Est-ce que j'aime partager des connaissances ?

Le moniteur d'auto-école est avant tout un enseignant qui doit aimer transmettre, avoir le sens de la pédagogie, de l'écoute et un bon relationnel. Il doit aussi être capable de gérer un groupe et de s'adapter, en leçons particulières, au profil de chacun des apprenants. Au-delà des savoirs pratiques, il transmet aussi des valeurs de prudence, de respect des autres et de responsabilité.

2. Suis-je réactif ?

L'enseignement de la conduite demande de faire preuve de patience, de diplomatie et de disponibilité, mais aussi une grande capacité de vigilance, d'observation et de réaction pour anticiper les erreurs potentielles de l'apprenant en conduite.

3. Ai-je des nerfs solides ?

Les embouteillages dans les grandes villes, les comportements à risques des autres conducteurs, l'attente pour obtenir des places d'examen en préfecture, les émotions des candidats à gérer... Mieux vaut avoir des capacités de résistance nerveuse pour garder, en toutes circonstances, calme et sang-froid.

coûts de formation allant de 7000 à 12 000€ par an. Rémunéré sous statut salarié de 1500 à 1800€ (hors Paris) pour 35 heures par semaine, ce métier peut aussi s'exercer en indépendant ou en tant que propriétaire d'auto-école, avec la casquette et les tâches d'un gestionnaire d'entreprise.

En savoir plus

Internet

- Sur les conditions d'accès et d'exercice de la profession : securite-routiere.gouv.fr/les-metiers-de-leducation-routiere

En pratique

Gynécologie

Soigner l'endométriose chez les jeunes filles



Des règles très douloureuses et invalidantes doivent alerter. L'endométriose, maladie gynécologique, ne concerne pas que les femmes adultes. Une prise en charge précoce est cruciale.

Texte : MARIANNE PEYRI

Une femme sur dix est touchée par l'endométriose.

Dans une classe de collégiens, ce serait ainsi près d'une à deux jeunes filles qui en souffriraient. Malgré ce chiffre massif, cette pathologie reste encore méconnue et taboue. Signifiant littéralement « endomètre qui n'est pas à sa place », l'endométriose s'illustre par l'impossibilité, pour certaines femmes, d'éliminer l'endomètre, soit la muqueuse utérine évacuée habituellement lors des règles et dont une partie se déverse dans le ventre. Lorsque ces morceaux d'endomètre s'installent dans la cavité abdominale, ils peuvent générer des lésions et l'inflammation de certains organes provoquant des douleurs très intenses.

L'endométriose, considérée aujourd'hui comme une maladie à part entière, peut se déclencher dès l'adolescence. Le premier symptôme évocateur est en effet une douleur extrême lors des règles, qui résiste à la prise d'un antalgique basique. Elle peut entraîner une forte fatigue, de l'anxiété, des malaises, l'envie de vomir, oblige l'adolescente à

se rendre à l'infirmerie, clouer au lit et conduit à l'absentéisme scolaire qui doit alarmer. Les facteurs de risques seraient un antécédent familial, mais aussi des règles précoces.

Une solution : la pilule en continu

À l'adolescence, ces lésions restent généralement superficielles, mais pas moins douloureuses. De ce fait, un examen clinique, une échographie ou une IRM ne permettent pas forcément de les détecter. Il n'est pas nécessaire de se rendre d'emblée dans un centre médical spécialisé sur l'endométriose. La première démarche est de consulter son médecin, un gynécologue ou une sage-femme. Ils aident au diagnostic, et surtout à la prise en charge. Bien qu'il n'existe pas de traitement thérapeutique pour guérir, des solutions existent en revanche pour soigner. Elle consiste dans la prescription d'une pilule contraceptive en continu pour supprimer les règles. Comme pour toutes les femmes, il s'agit de tester et de trouver la pilule qui agit efficace-

UNE PRIORITÉ NATIONALE

Cette année, à la mi-février, le gouvernement, après avoir mené une concertation auprès de 200 experts, a présenté sa stratégie nationale de lutte contre l'endométriose. Cette maladie sera l'objet d'un vaste programme de recherche, doté de 20 M€ sur 5 ans. Des études sont, par exemple, en cours sur la possibilité de détecter la maladie par tests salivaires. Des moyens seront aussi alloués pour améliorer l'offre de soins par la création de centres spécialisés partout en France. Autre avancée : la formation en continu et initiale, sachant que l'étude de l'endométriose n'est au programme de médecine que depuis un an. Des formations ont déjà débuté pour les professionnels de santé scolaire qui ont un rôle essentiel à jouer pour repérer la maladie le plus tôt possible. Aujourd'hui, le retard de diagnostic serait en moyenne de sept ans.

ment sans créer d'effets secondaires indésirables.

L'absence de règles aura comme bénéfice la disparition des douleurs avec un retour pour l'adolescente vers une vie sociale et scolaire plus sereine. Il a en effet été démontré que les femmes souffrant d'endométriose ont des parcours de vie plus difficiles, tant sur le plan scolaire et professionnel que dans leurs relations sociales et de couple. Autre bénéfice : la prise de pilule empêche l'aggravation de la maladie et préserve des risques de stérilité.

— Avec l'aide de **Isabella Chanavaz-Lacheray**, gynécologue obstétricienne, médecin de la reproduction au Centre endométriose Tivoli-Ducos à Bordeaux, membre du comité scientifique de l'association EndoFrance.

En pratique



Adoption

L'adolescence, un moment de vulnérabilité

L'adolescence des enfants adoptés ne se passe pas toujours mal. Mais la question « à qui vais-je ressembler ? » les renvoie forcément à leurs origines...

Texte : ANNE-FLORE HERVÉ

Qu'est-ce que l'adolescence ? « Avant de gagner quelque chose, il s'agit de perdre quelque chose. On ne peut pas rester enfant toute sa vie », décrypte le psychanalyste Daniel Coum. Pour certains ados, ce passage est une mue cohérente, bien accompagnée par les parents. Pour d'autres, cette métamorphose se passe mal et la crise s'installe. Soit parce que l'ado a du mal à répondre à ses questionnements qui l'angoissent. Soit parce que les parents ont du mal à accepter d'être « dépossédés » de leur enfant. « C'est l'enfant qui fait les parents. Perdre son enfant à l'adolescence ne va pas de soi », rappelle Daniel Coum. Les parents aussi peuvent être en crise. Quid de l'adolescent adopté ? C'est pareil, mais aux questions inhérentes à l'adolescence, s'ajoute celle, essentielle, des origines. Certes, l'enfant connaît son histoire mais jusqu'alors, il l'avait mise de côté. Au moment de la puberté,

« il se reprend en pleine tête le fait qu'il ne sait pas d'où il vient et se demande à qui il va ressembler, observe Audyl de Courcelles, bénévole de l'équipe ressource accompagnement à la parentalité adoptive à Enfance et familles d'adoption (EFA) en Gironde. Ce n'est pas l'ado adopté qui va mal, mais l'ado abandonné. » Pour les parents adoptifs, « il est important de faire la part des choses, de ne pas mettre tout sur le compte de l'adoption », insiste Audyl de Courcelles. Mais si l'ado s'arc-boute et souhaite partir en quête de ses origines, il est souhaitable alors « de l'accompagner dans ce projet, sans le surprotéger, mais en étant attentif. » Parce qu'il est vulnérable, l'adolescent est une proie facile. « Et sur Internet, les escroqueries ne sont pas rares, prévient la bénévole. Mais tous les enfants adoptés ne vont pas ressentir ce besoin à l'adolescence qui peut, aussi, se dérouler sans crise. Rien n'est systématique. »

AVIS D'EXPERT



MYRIAM MONY,
présidente de EFA 69

« Une personne adoptée traverse les mêmes passages que les autres, mais les transitions sont des moments de vulnérabilité plus importante et des caisses de résonance plus intenses. L'adolescence sonne plus fort et dure plus longtemps, car l'enfant adopté doit intégrer son histoire d'abandon dans sa construction identitaire et arriver à faire une synthèse harmonieuse entre ses origines et son ancrage adoptif. C'est important que les parents permettent à l'enfant de vivre sa double appartenance au fil du temps. L'erreur serait de faire comme si l'histoire d'avant avait disparu... Les parents adoptifs sont des soutiens. Ils aident leur enfant à mettre de l'ordre dans son histoire pour qu'il ne se sente plus « étranger ici, étranger là-bas ». Mais ce soutien peut être mis à rude épreuve à l'adolescence... d'où l'importance de ne pas rester seuls, d'en parler avec des pairs dans des groupes de parole ou même de consulter un psy pour travailler sur la façon dont ils accompagnent leur enfant. Ces ados ont besoin de parents costauds et sensibles, mais pas parfaits, qui se fassent confiance et qui fassent confiance à leur enfant. »

Liens utiles

Association

- adoptionefa.org

Ouvrage

- *L'enfant adopté*, sous la direction de Myriam Mony et Joselyne Terrien, édition Erès, 16,50 €.

Podcast

- Adoption : quel « prix » à payer pour les enfants adoptés ? Émission du 22 décembre 2021 : rfi.fr/fr/podcasts/d3C3A9bat-jour/

En pratique



Les écrans : un peu, beaucoup, pas du tout

Le Covid a eu plus d'un effet pervers, et notamment celui de **faire exploser les temps d'écran à la maison !** Comment les parents, eux aussi concernés, peuvent-ils changer la donne et trouver un juste équilibre ?

Texte : ANNE-FLORE HERVÉ

Les chiffres font froid dans le dos. Les parents comme les enfants estiment passer trop de temps devant leurs écrans : 77 % pour les parents et 62 % pour les enfants, selon une étude réalisée par Ipsos en juillet 2021 pour l'Observatoire de la parentalité et de l'éducation numérique (OPEN) et l'Unaf. La crise sanitaire a accéléré la croissance du temps d'écran au sein des familles. « Nous avons tous été très excessifs durant cette période avec nos écrans, car nous n'avons pas d'autres solutions », rappelle Vanessa Lalo, psychologue. Télétravail, école à distance, recherche d'informations... Et puis, il y a eu également les réunions de famille en visio, des jeux ou du sport à distance, créant de jolis moments collectifs. « C'est donc normal que ce temps ait augmenté durant les différents confinements, mais cette étude ne présage pas de la suite. Elle ne dit pas que c'est un comportement qui va s'installer dans le temps », nuance Vanessa Lalo. Reste que ces chiffres donnent du grain à moudre aux anti-écrans pour culpabi-

liser (voire juger) et effrayer les parents. « Mais souffler sur les braises de la peur ne leur donne pas de solutions, se désole Thomas Rohmer, directeur de l'OPEN qui déplore les messages de prévention sur le numérique à travers des injonctions négatives. « Ils ont une connotation moralisatrice et ça, les parents n'en peuvent plus et n'en veulent plus. »

Au fond, est-ce si grave de passer du temps sur les écrans ? « Tout dépend de l'âge des enfants et de ce qu'ils visionnent », relativise Vanessa Lalo qui rappelle que le numérique est aussi la plus belle des éducations populaires jamais créées offrant des contenus de qualité sur toutes les disciplines à portée de clics. « Mais tout dépend aussi si cet usage des écrans est accompagné ou en totale autonomie, continue-t-elle. Ça change toute la donne. » Oui mais voilà, l'étude dit aussi que les parents « ont de plus en plus de difficultés à accompagner leurs enfants en ligne » admettant eux-mêmes qu'ils ont du mal à limiter leur consommation d'écran.



41%

DES PARENTS peinent à montrer l'exemple en limitant leur propre temps d'écran (+13 points versus 2019). (Source : étude OPEN et Unaf)



ILS ONT DIT

S'intéresser à ce que l'enfant regarde

« Avec le numérique, la notion du temps est distordue », admet la spécialiste. En prendre conscience en famille est nécessaire pour mettre en place un apprentissage collectif. Mais dire à un enfant « tu arrêtes dans trente minutes », ça ne veut rien dire pour lui. Et si c'est à chaque fois le parent qui arrête l'enfant, il ne sera jamais autonome. « En revanche, s'intéresser à ce qu'il regarde et lui demander d'arrêter une fois la vidéo terminée crée du lien et remet du collectif dans l'usage du numérique », observe la spécialiste.

Car si le temps est un indicateur concret qui alerte, il est loin d'être essentiel en matière d'éducation numérique. « Quand on se focalise sur ce dernier, on ne s'intéresse pas à ce qui se passe à l'intérieur. Or, c'est là-dessus que les parents doivent s'investir, car chaque enfant et chaque situation sont différents. La régulation du temps intervient ensuite », insiste Thomas Rohmer.

Comment trouver la bonne mesure ? Difficile de définir une règle générale d'autant que les outils numériques ne jouent pas le même rôle dans une famille avec un seul enfant que dans une famille nombreuse monoparentale... Même celle de Serge Tisseron (3-6-9-12) devient difficilement applicable dans le quotidien avec une fratrie. « Mais ce type de référentiel permet de reposer les besoins fondamentaux des enfants selon leur âge », remarque la psychologue. Avant trois ans, un tout-petit développe « plusieurs formes d'intelligence, notamment sensorielle et motrice et a besoin de manipuler, d'expérimenter en utilisant ses cinq sens et d'interagir avec les adultes, explique l'application 1 000 premiers jours. Les écrans ne permettent pas de couvrir ses besoins ».

C'est à l'école de remettre la balle au centre

Et après ? Alimentation, sommeil, activités, sorties... Les parents se dépatouillent au quotidien et jonglent en permanence pour adapter leurs réponses. Pourquoi ne pas se comporter de la même façon avec les écrans ? Au lieu de considérer le numérique à part, il est important que les parents l'intègrent dans leur cadre éducatif. Sinon, ils risquent de passer à côté de 25 à 50 % de la vie de leurs enfants. S'intéresser à ce qu'ils regardent est aussi la meilleure façon d'ajuster leurs règles éducatives en fonction de leur usage et non en fonction des discours anxiogènes des chaînes d'info continue. « Je dis régulièrement aux parents qui se sentent dépassés : plongez dedans, demandez à vos enfants de vous montrer. Ils savent utiliser les outils, mais ils n'ont pas votre

“Je dis régulièrement aux parents qui se sentent dépassés : plongez dedans, demandez à vos enfants de vous montrer.”

—
VANESSA LALO,
psychologue

esprit critique, vos connaissances et vos expériences. Ils ont besoin de vous pour prendre du recul », relate Vanessa Lalo.

Et l'école dans tout ça ? Peu de moyens, pas de formation... « L'école est remplie de contradictions. Il y a des choses formidables qui se passent, mais c'est lié aux personnes et ça reste limité », observe Thomas Rohmer. Son rôle est pourtant fondamental car d'une famille à l'autre, l'usage diffère et les compétences numériques aussi, même techniquement. Les enfants sont loin d'être sur un pied d'égalité contrairement aux idées reçues... « En 6^e, certains savent coder quand d'autres ne savent pas ce qu'est une souris, car ils ne connaissent que les écrans tactiles », observe Vanessa Lalo. Qui, à part l'école, permettrait à tous les enfants d'utiliser de la même manière, les mêmes outils, dans un même cadre avec des propositions de contenus de qualité et une intention pédagogique ? « C'est à l'école de remettre la balle au centre », conclut la psychologue.



**VOICI PLUSIEURS
PLATEFORMES**
d'information et
d'accompagnement
à la parentalité
numérique :
internetsanscrainte.fr ;
open-asso.org ;
jeprotegemonenfant.gouv.fr

En pratique

À savoir

Campus de la parentalité

- Dès septembre 2022, des campus de la parentalité numérique seront organisés chaque mois gratuitement dans toute la France pour les parents.

Au programme : les premiers usages du smartphone, l'utilisation des réseaux sociaux, la consommation excessive des écrans, le cyber-harcèlement ou encore la question de l'accès des mineurs à la pornographie.

Ces ateliers seront proposés par les unions départementales des associations familiales (UDAF), les caisses d'allocations familiales (CAF), et des associations.

solidarites-sante.gouv.fr

Décryptage

L'accident scolaire

L'accident subi par un élève est toujours une expérience traumatisante.
Voici les démarches indispensables.

Illustration : DAVID LORY

Premiers soins

Le directeur d'école ou le chef d'établissement veille à la prise en charge de l'élève accidenté.



Le soutien aux parents

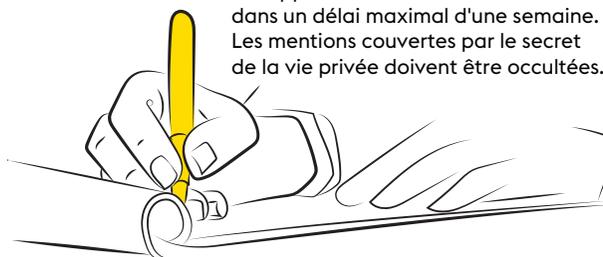
Les parents ou le représentant légal de l'élève concerné reçoivent les conseils nécessaires pour faciliter les démarches consécutives à l'accident. Il est souhaitable que les parents soient reçus.



Le rapport d'accident

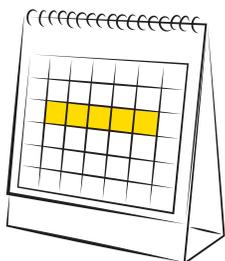
Le directeur d'école ou le chef d'établissement établit un rapport d'accident dans les quarante-huit heures à l'attention de l'autorité hiérarchique.

Le rapport est transmis aux familles dans un délai maximal d'une semaine. Les mentions couvertes par le secret de la vie privée doivent être occultées.



La déclaration d'accident

Les parents déclarent le sinistre à leur assurance dans un délai de 5 jours, avec un certificat médical constatant les dommages subis.



Note de service du 27 octobre 2009 (BO n° 43 du 19 novembre 2009).

L'AVIS DE LA FCPE

Les consignes du ministère en matière d'accident scolaire sont très claires : l'institution scolaire doit apporter aux victimes et à leurs parents un accompagnement psychologique et matériel à la mesure de la gravité de l'événement. Tout doit donc être mis en œuvre pour leur faciliter la vie, et que les démarches administratives ne soient pas un calvaire. « Les modalités de communication du rapport d'accident doivent satisfaire à **une exigence de réactivité maximale** de la part de l'administration. Il s'agit de ne pas surajouter au

contexte émotionnel suscité par l'accident des contraintes de procédure fastidieuses, voire abusives. » En cas de litige sur l'incident et quand un tiers est en cause, le directeur d'école ou le chef d'établissement s'assurera de recueillir le maximum de témoignages, pour **démêler le vrai du faux** par exemple. Et en cas de désaccord persistant, les parents de l'enfant victime pourront obtenir toutes informations utiles dans le cadre de l'enquête diligentée par le juge, dans l'hypothèse où ils décideraient de porter plainte.

72^e Internationale
Filmfestspiele
Berlin
Generation
Film d'Ouverture

ALLONS ENFANTS

UN FILM DE
THIERRY DEMAIZIÈRE
ET ALBAN TEURLAI



UN FILM DE THIERRY DEMAIZIÈRE ET ALBAN TEURLAI SUR UNE IDÉE ORIGINALE DE ELSA LE PEUTREC IMAGE ALBAN TEURLAI ENTRETIENS THIERRY DEMAIZIÈRE MUSIQUE ORIGINALE AVIA SON EMMANUEL GUIONET MONTAGE ALBAN TEURLAI POST-PRODUCTION SON CHRISTOPHE LEROY OLIVIER RANQUET MATTHIEU CHOUX ÉTALONNAGE MATHIEU CAPLANNE PRODUCTEURS DÉLÉGUÉS STÉPHANIE SCHORTER ROMAIN ICARD THIERRY DEMAIZIÈRE ALBAN TEURLAI UNE COPRODUCTION FALABRACKS ET TOHUBOHU AVEC LA PARTICIPATION DE LE PACTE CANAL+ CINÉ+



TOHUBOHU

CANAL+

CINE+

Le Pacte

franceinfo:

Regards croisés

Quelle place pour les maths dans les programmes scolaires ?

Selon les sociétés et associations savantes de mathématiques, seuls 59 % des lycéens de terminale étudient encore les mathématiques, contre 90 % avant la réforme du lycée. Ils expliquent ici pourquoi ils craignent des dégâts sur le long terme.

Propos recueillis par MICHÈLE FOIN



MÉLANIE GUENAIS
Enseignante-chercheuse

Mathématicienne à l'université Paris-Saclay, Mélanie Guenais est également vice-présidente de la Société mathématique de France.

“ On a détruit tout le chemin parcouru pour convaincre les filles que l'on pouvait avoir un parcours d'études plus varié.”

MÉLANIE GUENAIS

Deux ans après la réforme engagée par Jean-Michel Blanquer qui a rendu les maths optionnelles dès la classe de première au lycée, quels constats faites-vous ?

Mélanie Guenais : On n'arrête pas de dire qu'il faut faire des maths et du français en primaire, dans le cadre du socle commun de connaissances, et une fois au lycée, elles n'ont plus d'importance ! Avec la réforme du bac qui a sorti les mathématiques du tronc commun, on a amoindri drastiquement l'offre de parcours en mathématiques. Avant la réforme, les seuls élèves qui n'en faisaient pas étaient ceux de la filière L, qui n'avaient pas choisi cette spécialité parmi celles qui étaient obligatoires, soit 15 % des élèves. Aujourd'hui, c'est près d'un élève sur deux qui ne fait plus de maths en classe de terminale.

Pierre Priouret : La France a toujours produit des mathématiciens de haut niveau. Le ministre a choisi de sélectionner très tôt pour concentrer les efforts sur les meilleurs. On retire ainsi la possibilité au plus grand nombre de suivre les mathématiques. Mais les moyens que l'on économise, 1900 postes, soit deux années de recrutement, on les concentre sur une tête d'épingle ! On résout les difficultés de recrutement des professeurs de mathématiques, mais on induit une sélection accrue et beaucoup plus précoce. Si on ne suit pas un enseignement des maths en première, on ne peut pas reprendre en terminale. Or, un élève de seconde n'appréhende pas les conséquences pour son orientation. Aujourd'hui, il y a des élèves piégés.

Quelle place devraient, selon vous, avoir les mathématiques ?

M.G. : Il faudrait que les compétences en mathématiques soient évaluées en première. Sinon, notre baccalauréat ne pourra pas être reconnu comme un bac général dans certains pays ! Beaucoup de filières ont besoin des maths, mais le ministère leur a interdit d'affirmer dans les attendus de Parcoursup qu'elles étaient « obligatoires ». Ce qui va plonger les étudiants dans de grandes difficultés, s'ils n'ont pas choisi les mathématiques. D'autant que les universités ne pourront pas les aider à rattraper le retard pris au lycée. Elles n'en ont pas les moyens. L'Éducation nationale masque la misère en faisant croire aux élèves qu'ils peuvent faire ce qu'ils veulent.

P.P. : Elles ont toute leur place pour l'ensemble des élèves qui arrivent jusqu'au bac. Pas forcément des mathématiques ambitieuses pour tous, mais un minimum pour former les esprits et développer les capacités argumentative, déductive et d'abstraction, la maîtrise de ce qu'est un algorithme, la compréhension de ce qu'est une science, et la manière dont elle fonctionne. On l'a vu avec la crise sanitaire et la faible compréhension de la population de ce qui était à l'œuvre. Ce qui manque aujourd'hui, ce sont les maths pour tous.

Pourquoi y a-t-il une autocensure de certaines filles et des élèves issus des milieux défavorisés ?

M.G. : Les filles se tourment traditionnellement plus vers les lettres, et les garçons vers les sciences. En avançant l'orientation en première, les choix sont encore plus stéréotypés. La filière ES (économique et sociale) était équilibrée, avec 61% de filles, comparés aux 56% de filles au lycée général. La filière S attirait, de son côté, 47% de filles. Aujourd'hui, seulement 25% des filles en 2021 ont un enseignement de mathématiques de plus de 6 heures hebdomadaires contre 45% avant la réforme. On a détruit tout le chemin parcouru pour convaincre les filles que l'on pouvait avoir un parcours d'études plus varié. Avec la suppression de la filière ES, elles n'ont plus d'offre !

P.P. : Depuis quinze ans, nous n'avons jamais eu aussi peu de filles qui faisaient des maths. Or, ce sont elles qui vont payer les pots cassés ! Quant aux élèves des milieux populaires, ceux qui ont un niveau plus hétérogène se disent que des études de sciences ne sont pas faites pour eux. L'Éducation nationale leur dit « vous pouvez choisir les enseignements qui vous font plaisir ». On se retrouve donc en première avec des triplettes baroques qui ne correspondent à aucune filière de formation universitaire et qui handicaperont les élèves dans leur poursuite d'études. Car, oui, il y a des choix qui tuent ! Dans les milieux plus favorisés, les familles comprennent beaucoup mieux les stratégies à adopter à la suite de la réforme.

Pourquoi les maths devraient-elles être la voie royale ?

M.G. : En ES, il y avait des maths, et ce n'était pas la voie royale. Si Jean-Michel Blanquer restreint les mathématiques à un enseignement de spécialité, c'est à des fins élitistes, comme à l'époque napoléonienne où le pays a eu besoin de sélectionner les ingénieurs qui bâtiraient son infrastructure. L'apprentissage des mathématiques permet surtout de structurer sa pensée. C'est pour cela qu'elles sont autant valorisées dans les entreprises. Or, il s'agit d'une discipline difficile à abandonner, car elle est cumulative. On ne peut pas boucher les trous.

P.P. : Dans beaucoup de filières, comme la sociologie, l'économie, et les sciences sociales au sens large, il faut



PIERRE PRIOURET
Enseignant

Agrégé de mathématiques, il est secrétaire académique du Snes-FSU, et chargé, au sein du syndicat, de la problématique de l'enseignement de la discipline.

des maths ! Y renoncer en seconde cantonne très vite les élèves à ne pas y réussir, alors que ces filières étaient abordables avant par à peu près tous les élèves. De plus, dans beaucoup de domaines, vous avez besoin

des maths pour développer des capacités d'abstraction, d'argumentation et de rigueur. On estime que ceux qui ont fait des maths sont capables de traiter des problèmes complexes, de construire un discours argumenté et logique. La rigueur, la capacité à soutenir un effort intellectuel soutenu... tout cela se travaille en mathématiques.

Jean-Michel Blanquer fait-il réellement machine arrière ?

M.G. : C'est un discours de façade ! Depuis novembre, nous savons que les enseignements scientifiques du tronc commun ne sont assurés qu'à 6% par des professeurs de mathématiques. Ce qui signifie qu'il n'y a pas de maths dans le tronc commun. Il prétend vouloir y renforcer la place des mathématiques, mais

comment un enseignement de deux heures pourrait-il être assuré par trois enseignants, sans concertation ? Pour que cela fonctionne, il faudrait proposer un nouveau cours, avec le risque que cela se fasse au détriment des autres enseignements scientifiques.

P.P. : Non, il ne fait pas machine arrière. Il propose de remuscler la part de maths dans le tronc commun de tous les élèves de la voie générale. Mais peu d'options s'offrent à lui : soit il reste sur un format de 2 heures et enlève de la physique-chimie et de la SVT, soit il augmente les heures de maths, mais les budgets sont déjà bouclés, tout est prêt pour la rentrée... Je ne vois pas comment il pourrait dégager une heure de plus, l'équivalent d'au moins 5000 postes supplémentaires.

“
Dans beaucoup de domaines, vous avez besoin des maths pour développer des capacités d'abstraction, d'argumentation et de rigueur.”

PIERRE PRIOURET



Bouger pour mieux apprendre

Grâce au financement participatif, l'école rurale de Jaulzy, dans l'Oise, sera bientôt équipée de **deux vélos bureaux**. Une initiative parmi d'autres pour permettre aux élèves de bouger tout en apprenant.

Texte : PAULINE BANDELIER

“ Il y a quelques années, j'avais vu un reportage sur une classe équipée de vélos bureaux. Je m'étais renseignée, mais le coût m'avait découragée. Au moment du confinement, j'ai eu envie de relancer cette idée et j'ai trouvé le site de la Trousse à projets qui permet aux établissements scolaires de soutenir des initiatives grâce au financement participatif » explique Stéphanie Boitieux, directrice de l'école rurale de Jaulzy, qui compte 83 élèves, de la maternelle au CM2.

Une « classe flexible » venue d'Amérique du Nord

Ce n'est pas la première initiative de ce genre lancée par Stéphanie Boitieux. Dans sa classe de CE1/CE2, celle qui est également enseignante, a notamment attaché des chambres à air aux pieds de table pour permettre aux élèves de remuer leurs jambes sans faire de bruit. Sa collègue, qui enseigne aux CM1/CM2, a adopté des ballons de gym en guise de sièges. Des idées qu'elle a notamment trouvées sur des blogs d'enseignants canadiens, mais aussi en s'intéressant aux recherches en neurosciences qui montrent que bouger

peut faciliter les apprentissages de certains élèves : « Lorsque je vois un enfant agité, je lui dis de mettre ses pieds sur l'élastique, ça le canalise. Une autre élève, très studieuse mais qui extériorise peu, utilise les élastiques et le ballon pour décharger. D'autres aiment faire les 100 pas en récitant leur poésie. Chaque enfant apprend de manière différente et multiplier les techniques permet de répondre aux besoins de chacun », détaille la directrice de l'école de Jaulzy. Un besoin encore accru avec le confinement, face à des jeunes très exposés aux

écrans : « Une partie d'entre eux sont passifs, quand d'autres sont impulsifs et ont du mal à se remettre en question » constate Stéphanie Boitieux. Père d'Elisa-Swan, 8 ans, M. Delcloche témoigne de l'adhésion de sa fille au projet vélo bureau : « Elle aime beaucoup le sport et l'idée d'allier vélo et apprentissage lui a plu, elle a sollicité toute la famille pour participer à la cagnotte. » À ce jour, l'école a récolté 335 euros sur la cagnotte en ligne et 520 euros en chèques, finançant l'achat de deux vélos bureaux.

UN PROBLÈME À TOUS LES ÂGES

Selon l'Agence nationale sécurité sanitaire alimentaire nationale (Anses), 95% de la population française souffre d'un manque d'activité physique ou d'un temps trop long passé assis. Cumulés, ces deux facteurs exposent aux maladies cardiovasculaires et à certains cancers, mais aussi au risque d'hypertension ou à l'obésité. Les recommandations de l'Anses : pratiquer 30 minutes, 5 fois par semaine, une activité cardiorespiratoire, effectuer du renforcement musculaire 1 à 2 fois par semaine et réaliser des exercices d'assouplissement 2 à 3 fois par semaine.



mgen^{*}
GROUPE vyv

mgen^{*}

GROUPE vyv

MA SANTÉ, C'EST SÉRIEUX.

J'AI
CHOISI
MGEN

MUTUELLE SANTÉ - PRÉVOYANCE

Perrine Laffont a choisi MGEN pour son action en faveur du sport et de la santé. MGEN une protection santé performante et d'authentiques valeurs de solidarité.

PERRINE LAFFONT

CHAMPIONNE OLYMPIQUE DE SKI DE BOSSES,
3 FOIS VICTORIEUSE DE LA COUPE DU MONDE

MGEN, Mutuelle Générale de l'Éducation Nationale, immatriculée sous le numéro SIREN 775 685 399, MGEN Vie, immatriculée sous le numéro SIREN 441 922 002, MGEN Fila, immatriculée sous le numéro SIREN 440 363 588, mutuelles soumises aux dispositions du livre II du Code de la mutualité. MGEN Action sanitaire et sociale, immatriculée sous le numéro SIREN 441 921 913, MGEN Centres de santé, immatriculée sous le numéro SIREN 477 901 714, mutuelles soumises aux dispositions du livre III du Code de la mutualité. Siège social : 3 square Max-Hymans -75748 Paris CEDEX 15.

Nos actions

Le 8 mars 2022, à l'occasion de la Journée internationale pour les droits des femmes, la FCPE a réaffirmé le droit des adolescentes à **s'habiller comme elles l'entendent !**



8 mars : la libre disposition de soi !

Texte : ALEXANDRA DEFRESNE

« **T**ous les élèves doivent porter une tenue propre et décente ». « Nous nous demandons d'éviter les pantalons fendus aux genoux et/ou troués ainsi que les shorts et jupes trop courts. » « Les vêtements "trop courts" ou les sous-vêtements "trop apparents" sont interdits. » En 2022, dans les établissements scolaires du second degré, encore trop de règlements intérieurs mentionnent l'obligation de tenues « décentes » ou « correctes » en listant parfois les vêtements prohibés. Et l'arrivée du crop top dans la mode a donné une occasion supplémentaire de se focaliser sur les adolescentes, le corps des femmes restant ainsi l'objet de toutes les injonctions. Les garçons ne sont d'ailleurs pas en reste, avec parfois, en été, une fronde contre les bermudas. Ces pratiques, la FCPE les dénonce depuis longtemps. C'est pourquoi les deux coprésidentes de la fédération, Carla Dugault et Nageate Belahcen ont tenu à

réaffirmer leur position à l'occasion de la Journée internationale de lutte pour les droits des femmes.

« Les interdictions vestimentaires se multiplient dans les établissements scolaires jusqu'à intégrer les règlements intérieurs, confirme Nageate Belahcen, coprésidente de la FCPE. Malheureusement souvent, ce sont les filles qui en font les frais. Ces mesures, qui n'ont aucun fondement républicain, ne font que renvoyer les jeunes à des codes sociaux ou à une moralité aujourd'hui dépassée. Pendant très longtemps, les femmes se sont battues pour disposer des mêmes droits que les hommes. Le droit de disposer de son corps fait partie intégrante de ces combats. »

Pourquoi priverait-on un élève d'éducation en raison de sa tenue vestimentaire ? Le sujet n'est pas nouveau. Les modes changent, et suscitent chaque fois un tollé. Pour le sociologue François de Singly, « Porter un crop top n'est que la dernière version d'un phénomène récurrent :

choquer le monde adulte. [...] On ne peut pas demander à la fois aux élèves d'être créatifs, innovants et rêver avec nostalgie qu'ils endossent un uniforme en restant sagement disciplinés. Comme on ne les laisse pas s'exprimer sur des sujets importants, les adolescents s'expriment sur des sujets secondaires. »

Inciter à un dialogue constructif

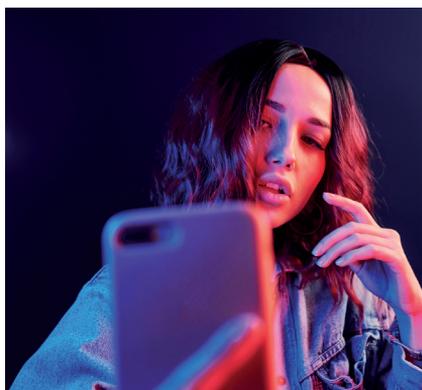
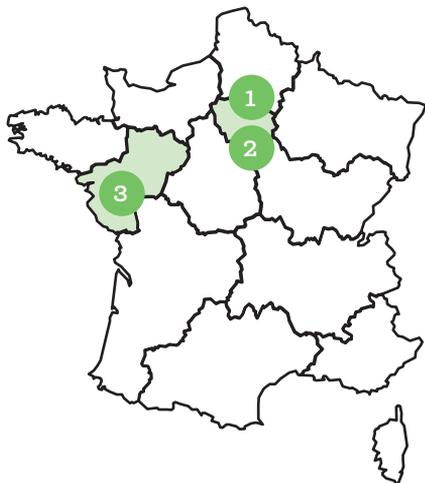
Pour marquer leur indignation face aux réflexions reçues dans leurs établissements sur l'indécence supposée de leurs tenues, le 14 septembre 2020, des lycéennes et des collégiennes avaient lancé le mouvement #lundi14septembre. Nul doute qu'avec l'arrivée du printemps et l'inscription du port de l'uniforme dans le programme de certains candidats à la présidentielle, la polémique reviendra bientôt sur le devant de la scène. Dans une interview accordée au Monde, la spécialiste de l'histoire des femmes, Christine Bard, explique très bien cette récurrence des débats à propos du vêtement féminin : « Ces controverses n'en finissent pas. Trop courte, la minijupe fait problème, trop longue aussi, car elle serait devenue un signe religieux ostentatoire. [...] Le vêtement a toujours été, dans toutes les sociétés, un outil de contrôle social. »

Dans un tel contexte, faire de la pédagogie auprès de l'ensemble de la communauté éducative semble donc primordial. Les parents délégués ont un rôle à jouer et les actions possibles sont nombreuses.

« À nous d'inciter à un dialogue constructif au sein des comités d'éducation à la santé et à la citoyenneté, par exemple, poursuit Nageate Belahcen, ou de faire réviser les règlements intérieurs avant leur vote en conseil d'administration en début d'année scolaire. Bien souvent, il y a confusion dans les établissements scolaires sur ce qui relève du droit et ce qui relève de la morale. On passe alors à côté du vrai débat, qui est l'hypersexualisation des jeunes filles par les adultes qui les entourent. »



À TÉLÉCHARGER :
Nos deux affiches sur notre site
fcpe.asso.fr



1 EN LIGNE

Un webinaire sur la prostitution des mineurs

Ils seraient entre 7000 et 10 000 mineurs, victimes de la prostitution en France. Ce phénomène touche tous les milieux sociaux, mais concerne majoritairement les jeunes filles de 15 à 17 ans, avec un point d'entrée dans la prostitution de plus en plus tôt, dès 14 ans pour plus de la moitié d'entre elles. La FCPE a convié ses adhérents début avril à un webinaire pour tenter de mieux appréhender ce fléau. Plusieurs invités ont fait part de leur expertise : l'association ACPE (Agir contre la prostitution des enfants) ; Benoît Rogeon, chef du bureau de la santé et de l'action sociale à la DGESCO ; Simon Benard-Courbon, substitut du procureur au parquet de Bobigny ; Samia Bounouri, infirmière scolaire, secrétaire départementale du SNICS-FSU (93) ; Pascal Contival, de la compagnie Le cri de l'escargot, venu lire des extraits de l'adaptation théâtrale du témoignage de Nina et Thierry Delcroix, *Papa, viens me chercher !*, un outil de prévention pour les élèves de collège.



POUR VOIR LE REPLAY :
fcpe.asso.fr

2 NATIONAL

Un flyer pour l'entrée en maternelle

Et si vous faisiez connaître la FCPE aux jeunes parents, dont les enfants vont faire leur première rentrée scolaire ? Attirer leur attention sur notre fédération dès les premières démarches d'inscription à l'école maternelle nous semble intéressant à plusieurs titres. Tout d'abord, l'entrée à l'école d'un enfant de 3 ans, voire 2 ans, constitue une étape importante, à haute valeur symbolique : ce n'est pas la crèche ou la halte-garderie, elle est d'emblée investie par les adultes comme un lieu d'apprentissage et de socialisation, non comme un mode de garde. Cette découverte du système éducatif suscite donc chez les parents de nombreuses interrogations. Ils vont tenter d'accompagner au mieux leur enfant, mais parfois en ont peur eux-mêmes.

Échanger avec ses pairs

Comment alors préparer l'enfant à cette plongée dans l'inconnu qu'est le premier contact avec l'école ? De quelle manière appréhender les relations avec l'enseignant, les copains ? Dans ce contexte, proposer aux parents d'échanger avec des pairs qui sont déjà passés par là ne peut que les rassurer.



La FCPE a donc conçu un flyer A5 à diffuser au sein des mairies, des crèches, des haltes-garderies ou même dans les centres de PMI (protection maternelle et infantile)...

EN SAVOIR PLUS :
Contact fcpe@fcpe.asso.fr



3 VENDÉE

Une enquête sur les transports scolaires

Interpelée par les parents signalant leur mécontentement sur le transport scolaire de leurs enfants, la commission transport de la FCPE Vendée a lancé, le 22 octobre dernier, une enquête sur les services Aléop (réseau de transports en commun régional des Pays-de-la-Loire) vers ses adhérents. Sur 3700 parents, 650 réponses ont été obtenues. Ces retours précieux ont permis des échanges étagés le 18 novembre 2021 avec le service de transport, afin d'améliorer la prise en charge des élèves. Entre autres, une application smartphone est en cours de réflexion pour le suivi en temps réel des cars ; l'an prochain, toutes les lignes devraient être labellisées en "lignes scolaires", permettant plus de souplesse dans les aménagements horaires ; le gilet fluorescent est indispensable pour protéger les enfants aux points d'arrêt.

EN SAVOIR PLUS :
Internet 85.fcpe.asso.fr

Portrait



Hugo Biolley avait 18 ans lorsqu'il a été élu à la tête de la commune de Vinzieux en Ardèche. Âgé aujourd'hui de 20 ans, le plus jeune maire de France s'investit avec passion pour sa commune.

Faire confiance à la jeunesse

Propos recueillis par ÉMILIE GILMER

66

Qui a dit que les jeunes « d'aujourd'hui » étaient dépolitisés, désabusés, peu enclins à s'engager pour le collectif ? Dans un village ardéchois de 500 habitants, situé à 45 minutes de Lyon, de Saint-Étienne et de Valence, le plus jeune maire de France a deux mots à leur dire. Chez lui, l'intérêt pour la politique n'est pas un atavisme. Point de débats passionnés à la table familiale. Les premiers souvenirs sont liés au journal télévisé : « Ce qui m'intéressait, c'était la politique, dit-il. Dès tout petit, je voulais voir l'info sérieuse, l'info des grands. Je me souviens avoir suivi la campagne présidentielle de 2012 (il avait 10 ans) à ma manière, en lisant tous les tracts. » Son œil ainsi aiguisé, le déclic s'opère quelques années plus tard. « J'étais en classe de première et j'ai eu envie de découvrir la vie active. » Les stages s'enchaînent, auprès des députées européennes Françoise Grossetête et Sylvie Guillaume notamment. Mais surtout auprès du maire socialiste d'Annonay, Olivier Dussopt¹, puis d'Antoinette Scherer, qui lui a succédé.

« J'ai envie d'y aller et j'en ai les capacités »

Il trouve l'expérience « palpitante ». « J'ai beaucoup appris durant cette période, notamment aux côtés du directeur de cabinet du maire ». En janvier 2019, alors qu'il prépare le concours de Sciences-Po (et que l'élection municipale se dessine à l'horizon), l'idée surgit. « Quelqu'un m'a dit "allez, tu devrais te présenter", un peu sur le ton de la rigolade. » Mais le contexte est favorable – le maire sortant ne veut pas se représenter – alors l'idée fait son chemin. « J'ai envie d'y aller et j'en ai les capacités, grâce aux deux ans de stages, le fonctionnement d'une mairie m'est devenu familier. Je me suis dit : je termine mes concours et mon prochain combat, c'est celui-là. » Résultat : Hugo Biolley décroche Sciences-Po Grenoble et, le 15 mars 2020, sa liste « Engagés pour Vinzieux » remporte l'élection. Une « double vie » dans laquelle le jeune homme s'investit avec passion. « Je consacre 30 à 40 heures à la mairie les semaines calmes, 50 à 60 heures, les semaines chargées. »

Recréer une connexion avec la population

Mais Hugo est un maire « heureux » : « C'est fatigant, mais c'est une bonne fatigue. » En ce moment, il s'engage pour l'Ukraine. « Je travaille à la préparation d'un événement d'ampleur : une journée destinée à récolter un maximum de dons. On veut montrer qu'il n'y a pas que Paris qui sait mobiliser du monde. Dans une petite commune aussi, il peut y avoir une dynamique d'entraide et de solidarité. » Quant aux projets, ils fourmillent. Avec déjà une première réalisation dont Hugo Biolley n'est pas peu fier : « On a monté un premier commerce, un bar de village. Cela faisait 40 ans qu'il n'y avait pas eu de bar à Vinzieux. » Un ancrage local, de proximité, dont les responsables politiques devraient (il en est convaincu) prendre de la graine... « Il y a un besoin de recréer une connexion avec la population, pour que les gens se sentent écoutés. » La jeunesse notamment. « On ne lui fait pas assez confiance. Pour certains, elle est un problème à régler, pour d'autres elle n'est pas capable de penser par elle-même. Et puis le débat public est phagocyté par des thèmes qui n'intéressent pas les jeunes. Quand nous parlera-t-on du climat ? Ensuite, on se demande pourquoi la jeunesse ne va pas voter... » Lui qui se dit plutôt sur la gauche de l'échiquier n'a d'ailleurs « parrainé personne » et, pour l'instant, « ne sait pas pour qui voter. » Quant à son propre avenir, « on verra, dit-il. Je ne me dessine pas de plan de carrière, ce serait le meilleur moyen de me planter et de trahir ce qui m'a amené là. »

99

(1) Aujourd'hui, ministre délégué chargé des Comptes publics.

20²¹/₂₂ ASSURANCE SCOLAIRE

DE LA MATERNELLE AUX ÉTUDES SUPÉRIEURES

Votre enfant mérite le spécialiste de l'Assurance Scolaire.

PROTÉGER CHAQUE ENFANT, NOTRE RAISON D'ÊTRE.

La MAE, c'est bien plus qu'une Assurance Scolaire. Nous mettons toute notre expertise au service des enfants pour les protéger et des parents pour les accompagner au quotidien.

LA RESPONSABILITÉ CIVILE NE SUFFIT PAS.

Votre Assurance Habitation intervient si votre enfant est responsable d'un accident mais ne le couvre généralement pas s'il en est victime. L'Assurance Scolaire MAE c'est la double protection : Responsabilité Civile et Individuelle Corporelle. Notre solution permet à votre enfant de suivre sa scolarité dans les meilleures conditions en toutes circonstances.

Attestation immédiate

mae.fr

-20%*

Pour toute information, contactez la MAE de votre département ou le 02 32 83 60 00.

*Pour toute 1^{ère} adhésion d'un enfant en maternelle. Offre valable jusqu'au 31/08/2022.
AP PI 07/21 – Mutuelle MAE, mutuelle soumise aux dispositions du Livre II du Code de la Mutualité (SIREN N°510 778 442) • MAE Assurance, Société d'Assurance mutuelle à cotisations variables, entreprise régie par le Code des Assurances (SIREN N°781 109 145) 62 rue Louis Bouilhet – CS 91833 – 76044 ROUEN CEDEX – Crédit photo : Offset by Shutterstock et Getty Images



MON PREMIER ASSUREUR

égalité

8 MARS



**En short,
je réussis à étudier
Le Rouge et le Noir
de Stendhal,
car je lis grâce
à mon cerveau...**



**Journée
internationale
pour les droits
des femmes**